

Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 35 (1971)
Heft: 137-138

Rubrik: Chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONGRÈS.

Nous rappelons que :

— Le VII^e CONGRÈS INTERNATIONAL DES SCIENCES PHONÉTIQUES aura lieu à Montréal (Canada), du 22 au 28 août 1971.

Pour tout renseignement, prière de s'adresser à : **M. le Secrétaire général, VII^e Congrès international des Sciences Phonétiques, 1390 ouest, rue Sherbrooke, Montréal 109, P. Q. (Canada).**

— Le XII^e CONGRÈS INTERNATIONAL DE LA F. I. L. L. M. (Fédération internationale des Langues et Littératures modernes) se tiendra à Cambridge (Angleterre) du 20 au 26 août 1972.

Pour toute demande de renseignements ou d'inscription, prière de s'adresser à : **The Congress Secretary, XIIth International F. I. L. L. M. Congress, Faculty of Modern and Medieval Languages, Sidgwick Avenue, Cambridge, CB3 9DA, England.**

— Le XI^e CONGRÈS INTERNATIONAL DES LINGUISTES se tiendra à l'Université de Bologne (Italie), du 28 août au 2 septembre 1972.

Pour toute demande de renseignements ou d'inscription, prière de s'adresser au **Secrétariat du XI^e Congrès international des Linguistes, Istituto di Glottologia, via Zamboni n. 38, 40126-Bologna (Italie).**

Nous venons de recevoir la première circulaire du XI^e CONGRÈS INTERNATIONAL DES SCIENCES ONOMASTIQUES, qui se tiendra à Sofia du 28 juin au 4 juillet 1972.

Le Comité propose comme thèmes généraux du Congrès : 1^o L'Onomastique et la géographie historique ; 2^o Le problème de la transcription des noms propres.

Les travaux du Congrès se dérouleront en séances plénières et en séances de sections.

Pour tout renseignement supplémentaire, prière de s'adresser au **Secrétariat du Comité d'Organisation, XI^e Congrès international des Sciences Onomastiques, rue Moskovska 27 B, Sofia (Bulgarie).**

VIE DE LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE ROMANE

XIII^e CONGRÈS INTERNATIONAL
DE LINGUISTIQUE ET PHILOGIE ROMANES

Université Laval, Québec, 29 août-5 septembre 1971.

Nous rappelons que le XIII^e Congrès international de Linguistique et Philologie romanes se tiendra à Québec (Université Laval) du 29 août au 5 septembre 1971 (voir *Revue de Linguistique romane*, tome 34, 1970, pages 449-454).

Nous rappelons également que deux Assemblées se tiendront à Québec pendant la durée du Congrès : le 30 août, une Assemblée générale extraordinaire sera appelée à voter les nouveaux statuts de la Société ; le 1^{er} septembre, une Assemblée générale ordinaire aura à élire les membres du Bureau dont le mandat arrive à expiration. Tous les sociétaires en règle de leurs cotisations recevront, en temps voulu, les instructions pour le vote par correspondance.